



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

21. DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – EXERCICE 2017

Exposé :

Par courrier en date du 10 novembre 2016, Monsieur le Préfet du Finistère a notifié aux communes les conditions d'éligibilité des projets d'équipements à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017, en précisant les catégories d'opérations prioritaires pour l'obtention de cette aide financière.

Le taux de subvention peut varier de 20 à 50% par opération (HT), avec un plafond de montant de subvention par opération de 400 000€.

La Ville de Quimperlé étant éligible à cette dotation au titre de l'exercice 2017, il est proposé de solliciter la DETR et de présenter les dossiers suivants :

Opérations relevant d'une priorité 1 :

- Maison des services publics : 1 745 304€ HT
- Aménagement du carrefour entre la rue de Mellac, la rue du Couedic, la rue de Pont-Aven et la rue Thiers 265 000€ HT
- Déconstruction de bâtiments dans le cadre d'un projet d'aménagement ou de revitalisation de centre-bourgs : deux immeubles rue de Mellac : 70 000 €HT

Opérations relevant d'une priorité 2 :

- Création d'une venelle entre la promenade de l'Isole et la Rue Dom Morice : 95 000€HT
- Equipement informatique dans les écoles : 14 000€HT
- Mise en place des procédures de saisine par voie électronique : 3 980€HT

Opérations relevant d'une priorité 3 :

- Remplacement des canalisations d'eau potable : 140 000 € HT

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'exercice 2017 et de soumettre à ce titre les dossiers ci-dessus.

Avis favorable de la commission des finances et de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 29 novembre 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.